

FORMATION COURTE

12 HEURES · 100 % EN LIGNE



La RE 2020 : exemplarité énergie et carbone, retours d'expérience et perspectives 2025-2028

Cette formation vise à **comprendre la Réglementation Environnementale 2020 (RE 2020), ses enjeux, ses champs d'application dans un contexte de transition écologique**, en lien avec la démarche négaWatt. Les participants découvriront les changements induits par la RE 2020 et apprendront à les appliquer dans leurs pratiques professionnelles, en prévision des seuils réglementaires de 2025 et 2028.

Objectifs de la formation

- **Connaître le périmètre d'application de la RE 2020** et les indicateurs clés.
- **Comprendre les objectifs principaux de la RE 2020** : énergétique, climatique, confort d'été, bilan carbone, analyse du cycle de vie, énergies renouvelables.
- **Identifier les changements introduits par la RE 2020** par rapport à la RT 2012 et savoir les appliquer dans un projet donné en se basant sur des retours d'expérience.
- **Maîtriser de nouveaux modes constructifs bas carbone** en intégrant les matériaux bio et géo-sourcés
- **Identifier les différents systèmes énergétiques performants** pour une production de chaleur décarbonée
- **Analyser les impacts de la RE 2020 sur les méthodes de travail**, en mettant l'accent sur la conception et l'approche multi-acteurs et leurs répercussions en phase chantier.

Public & pré-requis

Public • maître d'œuvre, architectes, ingénieurs BE, maîtres d'ouvrages, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, AMO, artisans, chargés d'affaires, chargés d'opération.

Pré-requis • connaître les bases de la gestion énergétique des bâtiments.

Matériel requis • ordinateur portable avec caméra et micro, connexion internet.

Modalités pédagogiques & validation

Formation 100 % en distanciel, alternant théorie et pratique avec :

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Exercices de mises en situation
- Temps d'échanges

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter au préalable pour un aménagement de parcours.

Organisation

- **Tarif** • 650 € net de taxe
- **Durée** • 12 heures
- **Lieu** • 100 % en ligne

Programme

CLASSE VIRTUELLE 1

1 HEURE

Introduction

E-LEARNING EN AUTONOMIE

3,5 HEURES

Pour démarrer avec la RE 2020 Le calcul ACV

CLASSE VIRTUELLE 2

3,5 HEURES

Maîtriser la démarche globale RE 2020

- Synthèse des exigences de la RE 2020, définition, contexte et enjeux.
- Objectifs et champs d'application de la réglementation.

Evolution avec la RT 2012

- Analyse critique des évolutions introduites par la RE 2020 par rapport à la RT 2012.
- Identification des principales différences et des avantages de la RE 2020 en termes de performance énergétique et environnementale.

L'Analyse du Cycle de Vie (ACV) et enjeux du calcul énergie

- Retour sur les concepts d'ACV et d'empreinte carbone.
- S'appropriier la structure de la base de données INIES, analyse et interprétation de fiches de déclaration environnementales et sanitaire (FDSES).

Intervenants

- **Olivier Ferry** • Ingénieur thermicien et formateur à l'Asder
- **Paul-Etienne Davier** • Gérant et fondateur du Bureau d'études AI Environnement



CLASSE VIRTUELLE 3

4 HEURES

Impact sur les méthodes de travail

- Analyse des implications de la RE 2020 sur les pratiques de conception et de construction.
- Mise en évidence des changements nécessaires dans les approches de travail, en mettant l'accent sur la collaboration entre les différents acteurs du projet.

Application pratique de la RE 2020 : les systèmes énergétiques

- Mise en œuvre des principes de la RE 2020 dans des projets concrets résidentiels et tertiaires.
- Energies renouvelables et systèmes énergétiques performants.

Application pratique de la RE 2020 : les modes constructifs

- Mise en œuvre des principes de la RE 2020 dans des projets concrets résidentiels et tertiaires.
- Comment intégrer les matériaux bio et géo-sourcés.

Perspectives et défis futurs

- Exploration des perspectives d'évolution de la réglementation et des tendances émergentes dans le domaine de la construction durable. Seuils 2025-2028.